

DECEMBRE
2017

Le Sillon

au cœur d'Yffiniac

Bulletin municipal



La mairie d'Yffiniac vous souhaite

« UN JOYEUX NOËL »

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Le Service d'aide à domicile
géré par l'agglomération

ENFANCE JEUNESSE

Spectacle le Coq Rico

SPORT, LOISIRS, CULTURE

Noël dans les quartiers

Samedi 4 novembre, l'association Carib'Son a une nouvelle fois enchanté ses convives lors de cette soirée antillaise. Mets créoles dans un décor des îles et une ambiance « caliente ». Prochain grand rendez-vous : le spectacle cabaret les 24 et 25 mars prochain.



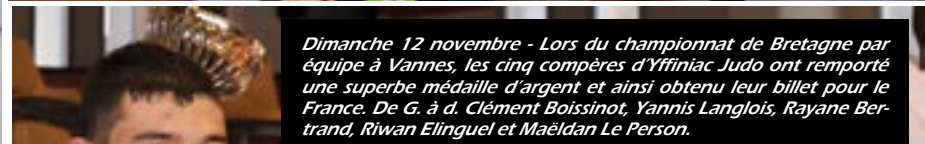
Mardi 28 novembre, près de 200 personnes ont partagé le traditionnel repas du CCAS. Un bon moment de convivialité.



Samedi 11 novembre - Plusieurs écoliers ont participé activement à la cérémonie du 11 Novembre en chantant la Marseillaise.



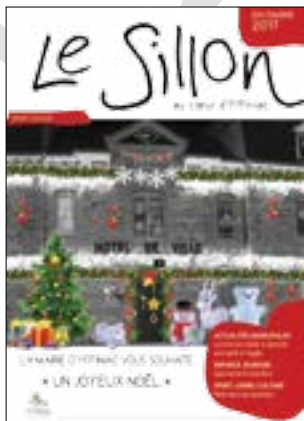
Le grand show des petites choses par Gilbert Legrand : c'est une exposition peu banale que les écoliers ont pu découvrir tout au long du mois de novembre.



Dimanche 12 novembre - Lors du championnat de Bretagne par équipe à Vannes, les cinq compères d'Yffiniac Judo ont remporté une superbe médaille d'argent et ainsi obtenu leur billet pour le France. De G. à d. Clément Boissinot, Yannis Langlois, Rayane Bertrand, Riwan Elinguel et Maëldan Le Person.



11 et 12 novembre - Le championnat individuel départemental d'échecs à Pléboulle a fait des heureux puisque Riwan Hasbini (1^{er} plan) et Hugo Jouan (2nd plan) se qualifient pour le Bretagne.



Le Sillon - Décembre 2017



SOMMAIRE

Actualités municipales

LE SERVICE D'AIDE À DOMICILE GÉRÉ PAR L'AGGLO
LE PACS SIGNÉ DÉSORMAIS EN MAIRIE
LES DÉCORATIONS DE NOËL INSTALLÉES
RÉUNION PUBLIQUE SUR LE PLU.....P4-5

Enfance Jeunesse

SPECTACLE LE COQ RICO
ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DE CLASSE
RENCONTRE AUTOUR DE LA BALLE OVALE
ENQUÊTE SUR LES JEUNES BRETONS ET L'INFORMATION
ÉVEIL MUSICAL AU RPAM.....P6-7

Sports, loisirs et culture

RETOUR SUR LA FÊTE DES CHOCARDS
LE PROGRAMME DU TÉLÉTHON
L'ÉCHO DE LA BAIE SUR DE TRÈS BONNES NOTES
NOËL DANS LES QUARTIERS
EXPOSITION ALEXIS LEBORGNE
EMPREINTES YFFINIACAISES - TOME 2.....P8-10

Conseil municipal

Opposition.....P11

Agenda / Au fil des jours.....P12

Noël approche, les fêtes se préparent

Voilà, on n'est plus qu'à un mois de Noël et si vous n'y pensez pas, soyez sûr que les enfants n'attendent que ça ! C'est un moment pas comme les autres où l'esprit de Noël s'installe peu à peu dans les foyers et dans la commune et où les surprises vont rythmer ces longues journées d'attente. Cette période particulière, dite trêve des confiseurs, apportera son lot d'offrandes, réjouissant petits et grands. A Yffiniac comme ailleurs, les commerçants ont commencé à décorer leurs boutiques, les maisons vont également bientôt se parer de belles décorations pour les fêtes.

Pour marquer le début des festivités, les illuminations installées à plusieurs endroits de la commune scintilleront à partir du 8 décembre. Samedi 9, au pied du sapin, les premiers cadeaux seront déballés par les enfants des employés communaux. Quelques jours plus tard, le Père Noël viendra à la rencontre des plus impatients dans les écoles et à la Maison de la Petite Enfance, où là encore, ces rendez-vous s'annoncent magiques. Le Père Noël se rendra ensuite dans trois quartiers, à l'invitation des associations, où il sera la vedette : dimanche 10 à la Croix-Bertrand, samedi 16 à la Gare et dimanche 17 aux Fraiches.

Air de fête chez nos aînés

Il régnera de même comme un air de fête chez nos aînés. D'abord pour l'Amicale des Retraités qui se réglera lors de son traditionnel repas de fin d'année. Ensuite chez les seniors, qui, n'ayant pu se rendre au déjeuner du CCAS, recevront un panier gourmand offert par la municipalité.

Le Téléthon

Enfin, comme tous les ans, le début du mois de décembre est marqué par le Téléthon, la grande manifestation nationale au profit de la recherche sur les maladies génétiques. Cette année, ce sont les 8, 9 et 10 décembre qui ont été choisis pour cette grande fête de solidarité, avec à Yffiniac, un premier rendez-vous le dimanche 3.

En attendant, nous vous souhaitons à toutes et à tous de très belles fêtes.

L'équipe municipale

A NOTER

**Vous venez d'avoir 16 ans,
pensez au recensement.**

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire. Elle permet d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales à l'âge de 18 ans, et d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (Renseignements en mairie).

Aide à Domicile

Le service sera géré par l'agglo à compter du 1^{er} janvier 2018



Une réunion de présentation du nouveau dispositif a été tenue avec les aides à domicile, Fanny Mothré la directrice du CIAS et Joseph Levé, le président.

Vous bénéficiez du service d'aide et d'accompagnement à domicile du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Yffiniac ?

Ce service, qui vous accompagne dans les actes de la vie quotidienne en cas de perte d'autonomie, est amené à évoluer. En effet, dès le 1^{er} janvier 2018, il ne sera plus géré par le CCAS d'Yffiniac mais par Saint-Brieuc Armor Agglomération, au sein d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS). Ce nouveau service réunira les 10 services municipaux d'aide et d'accompagnement à domicile situés sur l'Agglomération de Saint-Brieuc. Il interviendra auprès des habitants des 32 communes du nouveau territoire intercommunal, y compris Yffiniac.

Les personnes âgées gardent leur aide-ménagère attirée

Comme aujourd'hui, cette nouvelle organisation garantira une qualité et une continuité du service public dans l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie. L'objectif est de permettre à chacun de continuer à vivre chez soi et dans les meilleures conditions. C'est pourquoi, afin de préserver la sérénité des bénéficiaires, ce sont les mêmes aides à domicile qui interviendront aux horaires habituels.

Un service de proximité maintenu

Afin de garder une relation de proximité avec les bénéficiaires, une responsable de secteur

effectuera des visites à domicile régulières. Des rendez-vous à la mairie d'Yffiniac pourront être proposés aux personnes qui le souhaitent. Le siège de cette nouvelle structure sera basé à Ploufragan, 17 rue du Sabot. Les bénéficiaires actuels n'ont aucune démarche particulière à effectuer. C'est le CIAS qui établira les factures selon ses tarifs qui entreront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2018.

N'hésitez pas à contacter le CCAS d'Yffiniac qui pourra vous renseigner et vous orienter en cas de besoin, au 02 96 72 70 25 ou directement le CIAS au 02 96 77 03 83 ou au 02 96 77 03 84.

Le CIAS en chiffres (par an) :

Un service polyvalent sur 32 communes de l'Agglomération

- Un service prestataire d'aide à domicile : **400.000 heures à domicile**
- Un service mandataire d'aide à domicile : **12 000 heures**
- Un service de soins infirmiers à domicile de **200 places**
- Un service de portage de repas à domicile livrant **150 000 repas**
- Un service de téléalarme
- Un service « Homme toutes mains » (petit bricolage, jardinage...)
- Un accompagnement dans les démarches administratives

PACS (Pacte Civil de Solidarité)

Rendez-vous désormais en mairie

Depuis le 2 novembre 2017, le PACS a été transféré des tribunaux d'instance aux mairies. Il est ouvert aux couples de même sexe ou de sexe différent. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer, en fournissant certains justificatifs.

Qui peut conclure un PACS ?

Les futurs partenaires doivent être majeurs et être juridiquement capables (un majeur sous curatelle ou tutelle peut se « pacser » sous certaines conditions) ; ne doivent pas

être déjà mariés ou pacsés ; ne doivent pas avoir entre eux de liens familiaux directs.

Où et comment faire la démarche ?

Vous pouvez faire enregistrer la déclaration conjointe de PACS en vous adressant soit à l'officier d'état civil de la commune de résidence, soit à un notaire. En mairie, les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à l'officier d'état civil, munis des documents originaux, de leurs actes de naissance, des cartes nationales d'identité.



Animaux errants

Il est interdit de nourrir les animaux sauvages (rappel).

L'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental des Côtes d'Armor stipule qu'il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons et rongeurs comme le ragondin, considéré comme un animal nuisible, de part son mode de vie car il dégrade l'environnement mais aussi parce qu'il est porteur de maladie bactérienne comme la leptospirose.

Les illuminations

Les décorations de Noël ont été installées



Dernièrement, deux agents municipaux étaient à pied d'œuvre pour poser sur les mâts et traversées de rues l'ensemble des illuminations, guirlandes et autres motifs. Installées dans le centre-bourg, elles seront lancées à partir du 8 décembre jusqu'au 3 janvier et seront allumées chaque jour de la nuit tombée à 23h et de 6h au lever du jour. Entièrement équipées depuis plusieurs années d'ampoules Led (à basse consommation), plus économiques et respectueuses de l'environnement, ces décorations lumineuses consomment deux fois moins que les ampoules traditionnelles.



Interruption des travaux du
15/12/2017 au 14/1/2018

Les travaux de pavage, d'enrobés de chaussées et de trottoirs de part et d'autre de la mairie sont presque terminés. Le chantier sera interrompu pour une durée de quatre semaines (fermeture de l'entreprise). Pendant cette période d'inactivité, la circulation sera donc rétablie pour les riverains uniquement, dans le sens de circulation habituel (entrée par la voie nord et sortie par la voie sud). La circulation vers la rue de l'église et la place des choards ne sera pas possible.

RAPPEL

Suite aux travaux de l'aménagement de la place de la Mairie, les boîtes aux lettres situées sur le pignon Nord de la mairie ont été déplacées. Elles se trouvent en face de la mairie, sur le muret en pierre du bâtiment Mosaïque (PLU), à droite.

Autres travaux

(travaux réalisés en régie)

Réfection d'un bloc
sanitaire

Durant les vacances de la Toussaint, le bloc sanitaires à l'école élémentaire du Bois Gilbert a été rénové. Les urinoirs ont été remplacés par des urinoirs individuels.

Pose de barrières
de sécurité

Des barrières de sécurité aux arrêts de bus ont été posées avenue de St-Brieuc et ce afin de canaliser les enfants vers les passages piétons.



Vers un nouveau Plan Local d'Urbanisme

Réunion publique jeudi 14 décembre

Cette réunion publique, la dernière avant l'arrêt du projet, abordera le zonage et le règlement : présentation thématique des principales évolutions réglementaires, en lien avec les orientations affichées dans le PADD ou bien les nouvelles obligations législatives s'appliquant au PLU.

A cette occasion, vous serez invités à vous exprimer sur le sujet. A l'issue de cette réunion publique, des permanences seront tenues en mairie. La procédure s'achèvera ensuite par l'arrêt du projet de PLU qui sera transmis aux Personnes Publiques Associées (PPA) pour avis et soumis à enquête publique.

**Jeudi 14 décembre
à 18h30
Salle du Belvédère**



Lotissement Le Buchonnet

Commercialisation de la 1^{ère} tranche

Situé dans le secteur de la gare, le lotissement Le Buchonnet, composé de quatre tranches, a ouvert sa première tranche à la commercialisation. Ces vingt lots, libres de constructeur et d'une superficie de 337 à 605 m² sont vendus au prix de 91€ le m².

Le démarrage des travaux (viabilisation) est prévu début décembre. La livraison et le dépôt de permis de construire sont prévus pour mars-avril 2018.

Contact au 02 96 77 03 90
(Baie d'Armor Aménagement)

Relevé des compteurs d'eau

Du 4 au 8 décembre

La société Véolia informe que ses techniciens procéderont à la relève des compteurs d'eau sur notre commune du lundi 4 au vendredi 8 décembre. Ils seront munis lors de leurs interventions d'une carte professionnelle Véolia Eau.



Ecole Saint-Aubin En piste !

Pour faire suite à leur classe de cirque en septembre avec la Compagnie Gervais, les élèves de maternelle ont replongé dans cette ambiance grâce à l'intervention de Bruno Marec. Une fois le décor posé, la roulotte, le mini-chapiteau, place à un spectacle interactif. Tour à tour, plusieurs artistes en herbe se sont portés volontaires pour devenir, le temps du spectacle, clowns, magiciens, jongleurs, funambules, dompteurs, sous l'oeil amusé de leurs camarades. En plus de revisiter le thème, ils ont surtout révisé leur vocabulaire appris sous le chapiteau.



La balle ovale à l'honneur

Vendredi 20 octobre, les élèves de CM1 et CM2 se sont défiés à la balle ovale lors d'une rencontre départementale organisée à Plérin par l'UGSEL. Une rencontre où ils représentaient l'Australie. Près de 800 enfants se sont affrontés amicalement pendant des matchs, où primaient le fair-play et la solidarité. Ce tournoi ponctuait un travail consacré à ce sport durant la 1^{ère} période de l'année. La prochaine grande rencontre aura lieu le vendredi 25 mai, à l'hippodrome d'Yffiniac, où près de 1500 enfants se retrouveront cette fois autour des jeux d'orientation.



Relais Parents Assistants Maternels

Un lieu d'information

Le Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) est un service gratuit dépendant de Saint-Brieuc-Agglomération. C'est un lieu d'information et d'échange où parents et assistants maternels sont accompagnés dans leurs démarches relatives aux modes d'accueil des jeunes enfants. Il vous informe sur les modalités administratives liées à l'emploi d'un assistant maternel ainsi que les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre. A Yffiniac, le Relais est animé par Isabelle Urbaniak et Katell Turpin.

Des espaces jeux

Le relais propose également différentes animations et activités d'éveils dont les espaces jeux, rendez-vous ludiques pour les tout-petits de 0 à 3 ans. En décembre, les prochains se déroulent

lundi 13 au Patio et lundi 20 à la Maison de la Petite Enfance. Deux séances sont proposées : de 9h30 à 10h45 et de 10h45 à 12h. Les espaces jeux sont gratuits et fonctionnent sur inscription.

Contact : 02 96 77 60 50 (Le patio Yffiniac)

Lundi 20 novembre, les tout-petits se sont retrouvés pour une séance d'éveil musical.



Groupe scolaire du Bois gilbert Election des délégués

Pour la deuxième année, chaque classe de l'élémentaire a procédé à l'élection de ses délégués. L'an passé, les élèves avaient planché sur l'amélioration du climat scolaire. Un règlement intérieur avait été rédigé. Les délégués ont également assisté à un conseil d'école afin de proposer au Maire quelques aménagements dans la cour. Cette année, ils vont s'attacher avec l'équipe pédagogique à promouvoir des actions de coopération sur des temps ciblés au sein de l'école (travail de réflexion en cours). Ces actions (élections délégués, travail de concertation interclasse...) concourent à l'amélioration du climat scolaire d'une part, et préparent les enfants d'autre part à l'apprentissage de la citoyenneté.



Assmat'ibulles

Spectacle Le Coq Rico

Assmat'ibulles propose cette année un nouveau spectacle théâtral pour les petits et les grands intitulé *Le coq Rico*, ou l'histoire de ce pauvre Rico parti parcourir le monde à la recherche de sa voix qu'il a perdu. Réalisée par Nathalie et Fabrice Mélo et mis en scène par Véronique Pennec, tous trois membres de l'association, c'est une jolie histoire qui vous attend, présentée sous la forme d'une comédie musicale avec des chansons entraînantes et des personnages hauts en couleurs ! A l'issue de la représentation, le père Noël fera une halte à la salle du Belvédère avant sa grande tournée du 24 décembre. Cette journée magique se clôturera sur un goûter et une tombola.

Une association dynamique

Créée en 2006, l'association regroupe une trentaine d'assistantes maternelles et s'impose comme une association force de propositions en animations : galette des rois en janvier, carnaval en mars, chasse à l'œuf en avril, spectacle théâtral en décembre pour les principales, sans oublier les rendez-vous réguliers.

Spectacle Le Coq Rico
Samedi 16 décembre à 16h30 salle du Belvédère - 2€ (1€ sera reversé au Téléthon).



Quelques membres de l'association, lors d'une dernière répétition avant le spectacle.



Le PIJ

Participez à l'enquête « Les jeunes Bretons et leurs stratégies d'information »

Depuis 2007 et tous les 3 ans, le CRIJ, les BIJ et les PIJ de Bretagne réalisent une étude sur « Les jeunes bretons et leurs stratégies d'information ». L'objectif est de mieux comprendre les pratiques des jeunes pour s'informer. Vous retrouverez les thématiques suivantes : s'informer de manière générale et s'informer via les outils numériques. Les nouveaux sujets de cette 4^e édition concernent l'entrée dans le monde du travail, le logement, la santé et la citoyenneté.

L'enquête est anonyme et vos réponses sont totalement protégées. Il n'y a ni bonnes, ni mauvaises réponses, nous vous demandons simplement de nous dire ce que vous en pensez personnellement. Nous vous remercions de votre participation. Et n'hésitez pas à partager l'info autour de vous !

Pour accéder à l'enquête en ligne : enquete.ij-bretagne.com

Vous avez entre 15 et 29 ans et vous résidez en Bretagne, votre avis nous intéresse.



La Fête des Chocards

Une fête qui plaît !

L'édition 2017 n'a pas dérogé à la règle et a permis au public une fois encore d'apprécier les multiples facettes de ce rendez-vous. Avec un programme riche et renouvelé, une organisation bien rodée et des fervents bénévoles, la Fête des Chocards a de belles années devant elle.



Auto-tamponneuses, chenilles, maison hantée ou tout simplement pêche aux canards, la fête foraine a tout pour plaire aux petits comme aux grands.



La p'tite boîte bleue, un spectacle très sympa mêlant humour et émotion, avec comme base, la correspondance entre la famille Hénaff et ses clients-consommateurs, le tout avec un accordéoniste de talent et très drôle.



Les Enchanteurs, groupe formé pour la Fête des Chocards, ont réchauffé les oreilles avec leurs chansons traditionnelles locales.



Une soirée irlandaise très appréciée, en compagnie de deux groupes, Làn Mara (photo) et Béo.



Les Balancières de la Baie, venues affronter le froid à l'occasion d'un apéro musical, ont tout de même fait danser quelques spectateurs.



Le vide-grenier des Chocards est un rendez-vous prisé pour les exposants et les chineurs.



Les 182 marcheurs ont participé à la randonnée des Traînes-Savates à travers les chemins de campagne de la commune. Au choix, les marcheurs ont parcouru 6,11 ou 15 km pour les plus courageux, sur un parcours balisé.



L'exposition des véhicules publicitaires des Mordus de l'Auto a attiré les amateurs.

L'Écho de la Baie

Une fanfare qui a du souffle !

Née voici 34 ans, l'Écho de la Baie, anciennement la Batterie-Fanfare de la Baie, est composée d'une vingtaine de musiciens âgés de 8 à 72 ans qui prennent plaisir à se retrouver autour d'un pupitre. Entre les cérémonies officielles et les fêtes deci delà, le carnet de rendez-vous est chaque année bien rempli. Mais l'Écho de la Baie ne se contente pas d'animer la commune, elle prodigue aussi une formation musicale aux débutants, petits et grands.

Des instruments avec pistons

Contrairement à l'ancienne formation où les musiciens jouaient des instruments sans pistons tels que le clairon, la trompette de cavalerie ou le tambour, on y joue aujourd'hui principalement de la trompette et du saxophone, permettant de jouer toutes

les notes de la gamme. Les cours individuels de solfèges et d'instruments sont dispensés à Coat Erbeau par deux professeurs, Yannick Le Dilavrec et son fils Mickaël. « Nous nous retrouvons ponctuellement tous ensemble pour les répétitions lorsque nous devons nous produire en public. L'ambiance de ces répétitions est à la fois studieuse mais détendue », précise Marcel Valo le président. Le groupe propose tous style de musique, cela va des thèmes classiques aux reprises de grands tubes ou de morceaux des années 40.

Des auditions sont organisées à la veille des vacances. En duo ou en solo, les musiciens jouent un morceau qu'ils ont appris. Myriam et François (en haut) interprètent un air sous l'œil attentif de Mickaël leur professeur. Les plus jeunes, Marc et Aurélien, avec Yannick leur professeur de trompette.



Le grand loto de l'Écho de la Baie est un des rendez-vous importants dans l'année. Une cinquantaine de bénévoles s'activent à la préparation. La recette de la journée sert au financement des professeurs de l'association et à la location d'instruments.

A la recherche de musiciens !

L'Écho de la Baie recherche des musiciens prêts à rejoindre les rangs. Que vous soyez débutants ou confirmés, jeunes ou moins jeunes, soyez les bienvenus ! La cotisation est de 65€ l'année avec la possibilité de prêt d'instruments.

A noter, les professeurs peuvent s'adapter à votre emploi du temps.

Contact : Marcel Valo au 02 96 72 57 34

Noël

Les quartiers en fête

Des animations aux couleurs de Noël se profilent à l'horizon. Chaque année, nos trois comités de quartiers ont toujours souhaité prendre soin de la tradition. C'est donc une ambiance sapin, bonnets rouges, vin chaud et friandises qui vous attend au coin de la rue.

A la Croix-Bertrand

Les habitants du Haut Finia se retrouveront dimanche 10 décembre entre 10h30 et 12h dans le quartier où le Père Noël viendra en calèche leur rendre visite. Et pour le plaisir des papilles, une distribution de bonbons et une dégustation de vin chaud seront

proposées. Tout ce petit monde se retrouvera ensuite autour de la table pour un repas de Noël.

A la gare

Samedi 16 décembre, ce sont les riverains du quartier de la Gare qui seront en fête. Le Père Noël posera ses valises le temps d'un après-midi pour offrir papillotes et vin chaud.

Les Fraïches

Noël s'installera aux Fraïches dimanche 17 décembre où petits et grands se retrouveront pour partager ensemble un moment privilégié autour de gourmandises.



A la Croix-Bertrand, la visite du Père Noël en calèche fait chaque année des heureux.

Téléthon 2017

Entre solidarité et énergie

Le coup d'envoi du Téléthon sur la commune sera lancé dimanche 3 décembre avec le vide-grenier de l'hippodrome. Cette année encore, sous l'égide de l'Anse Solidaire d'Yffiniac, l'opération de solidarité en faveur de la recherche sur les maladies génétiques, proposera plusieurs rendez-vous. A cette occasion, plusieurs associations se mobiliseront.

Dimanche 3 décembre

➤ 8h-18h à l'Hippodrome : vide-grenier avec diverses animations (balade en calèche, visite

du Père Noël, stand de pêche à la ligne, initiation aux gestes de premiers secours, ventes d'objets) - 1€ l'entrée au profit du Téléthon

➤ 9h - **Départ de l'hippodrome** : marche des Traînes-Savates - circuit de 10 km - 3€ - Inscriptions à 8h30

➤ 14h - **Bar Le TGV** : concours de belote - 3€

Vendredi 8 décembre

➤ 20h30 - **Salle des Fêtes** : dîner-spectacle avec la troupe Mishowco, magie, chansons, danse et défilé de mode - Tarif unique : 15€ (complet)

Samedi 9 décembre

➤ 20h - **Salle des Fêtes** : du théâtre avec la Troupe des Choc'Art (jeux interactifs et adaptation des *Précieuses ridicules* - 5€ (gratuit - de 12 ans)

Dimanche 10 décembre

➤ 10h30 - 12h - **Salle des Fêtes** : zumbathon animé par Carib'Son - 5€

Tous les bénéfices seront reversés au Téléthon



Exposition

Exploration par Alexis Le Borgne

De vieux bidons, une vieille cabane, une scène de rue, qu'importe le sujet, c'est avant tout la lumière qui guide Alexis Le Borgne. C'est elle qui donne vie et émotion au sujet, qui transforme des paysages quotidiens en lieux fantastiques. Tout se joue dès le premier regard et c'est à ce moment-là que la peinture est commencée.

A propos de l'artiste

Né en 1995, Alexis Le Borgne est un jeune artiste autodidacte de Plérin qui travaille principalement à l'aquarelle. Une technique qui a sa préférence pour son défi permanent et ses aléas, sa poésie, sa lumière naturelle, sa rigueur technique, sa spontanéité et sa philosophie. Il a réalisé sa première

exposition à l'âge de 15 ans, en 2011, puis a exposé et remporté de nombreux prix pour son travail dans différents concours et salons, du local à l'international. Il est actuellement en première année d'Arts Appliqués à l'École Pivaut de Nantes ce qui lui permet d'élargir la palette de ses talents. La passion, le travail, le partage, la découverte, les rencontres, l'humilité et l'ouverture d'esprit sont les piliers fondamentaux qui l'aident à progresser au fil des événements.

Du 12 décembre au 6 janvier

Le Patio (salle d'exposition)

Entrée libre

Fermeture de la médiathèque

Pendant les vacances de Noël, la médiathèque sera fermée du samedi 23 décembre au soir au mardi 2 janvier au matin.

Un ouvrage sur l'école St-Aubin

Empreintes yffiniacaise - Tome 2

L'ouvrage *Empreintes yffiniacaises - Tome 2* vient de sortir et sera en vente à la bibliothèque à la mi-décembre. La présentation de l'ouvrage se fera à l'école Saint Aubin le 16 décembre à 10h30. Ce livre, signé Guy et Mariannick Prigent, retrace l'histoire des écoles catholiques Ste-Jeanne d'Arc, Ste-Anne et St-Aubin sur presque deux siècles avec les témoignages d'anciens élèves, d'ensei-

gnants et responsables d'associations. Au total, pas moins de 170 personnes ont contribué à l'élaboration de cet ouvrage.

Ce recueil est le second du genre. Le premier, sorti en 2014, retraçait l'histoire des bâtis communaux, des écoles publiques à la médiathèque.

Empreintes Yffiniacaises - Tome 2 (Editions La Gidouille) - 250 pages - 15€



Être Eco-citoyens

A vos marques...prêts...triez !

Eco-Emballages a conçu pour vous quelques jeux en ligne destinés à vous apprendre à trier vos déchets de façon ludique et interactive :



Retrouvez ces 4 jeux sur le site :
www.saintbrieuc-armor-agglo.fr
 rubrique : vie-quotidienne/
 triions-et-reduisons-nos-dechets/jeux

Et toujours plus de jeux sur
www.ecoemballages.fr !



- 1 **Triville, la course à la collecte des déchets** : en costume d'agent de collecte tu dois ramasser les déchets avec ton camion, ta mission étant de garder ta ville propre.
- 2 **Le Tri Challenge** : es-tu un as du tri ? L'objectif est de récupérer dans le bon bac les déchets qui tombent et de réussir à passer sans encombre les 3 niveaux du jeu.
- 3 **L'Eco trouve-tout** : Il faut chercher et trouver dans la maison les emballages à trier pour créer de nouveaux objets.
- 4 **Pile c'est collecté, face c'est recyclé** : Test de mémoire pour devenir incollable sur les piles et le recyclage.

Écouter-Échanger-Agir pour Yffiniac

Le logement social en danger ?

Notre commune, comme toutes les autres communes de l'agglomération, est soumise à l'obligation de créer un certain nombre de logements sociaux par an, sous peine de devoir s'acquitter de pénalités en cas de non respect de la réglementation en vigueur. Les récentes décisions gouvernementales, visant à réduire le montant de l'APL n'auront d'effet que sur les bailleurs sociaux publics, qui devront répercuter la diminution de l'APL par une baisse du montant du loyer. Ce sera une opération blanche pour le locataire. Priver les organismes HLM d'une partie de leur loyer, c'est briser leur capacité d'investissement. Cette perte de loyer va altérer la capacité d'autofinancement des bailleurs sociaux et affecter la cadence de construction de nombreux logements. Cette situation va aggraver le retard déjà constaté, dans la création de logements sociaux dans

nos communes et pénaliser l'ensemble des entreprises du secteur du bâtiment. De plus, ces dispositions conduisent, à moyen terme, à l'impossibilité pour ces organismes de rembourser leurs dettes, en les amenant à devoir activer leurs garanties d'emprunt, donc d'enclencher la responsabilité financière des collectivités qui se sont portées caution lors du financement de leurs programmes. Si on peut s'interroger, sur les avantages que pourraient présenter la mutualisation ou le regroupement des différents opérateurs départementaux du logement social, il est évident qu'aucun d'eux ne dispose de marge de manœuvre suffisante pour faire face à une baisse aussi sensible de leur capacité financière. Souhaitons que des compensations soient mises en œuvre par l'Etat, pour permettre la continuation du développement du logement social, faute de quoi

les communes seraient, une nouvelle fois, sollicitées pour accompagner ces projets dans des proportions supérieures à celles d'aujourd'hui. L'Etat nous a habitués depuis un certain temps à des transferts de charges vers les collectivités locales sans aucune compensation financière ! Dans quelques semaines, nous allons aborder la période de Noël, moment attendu et consacré, période de repos et de fête familiale par excellence.

Que ce moment soit pour chacun d'entre vous une période agréable et chaleureuse !

Joyeux Noël à tous !!

Vos élus Ecouter -Echanger-Agir pour YFFINIAC - Permanences 1er samedi du mois Bureau de la minorité en Mairie
 F.Robert A.Pihan .F.Bouliou M.Ballay
 07-82-22-88-16
fryffi2014@free.fr

Yffiniac pour vous

La fête des chocards vient de se terminer et comme chaque année, le compte à rebours des fêtes est lancé jusqu'à la Saint Sylvestre. Cette année aura été riche en rebondissements politiques, économiques ; mais aussi elle aura porté un climat sécuritaire difficile dans monde tourmenté. Des changements importants sont intervenus et ils ne manqueront certainement d'avoir un impact sur notre quotidien à différents niveaux. Cela ira de l'univers personnel de chacun par un impact sur vos charges, mais aussi par une interrogation sur les financements publics d'état à venir. Souhaitons que le manque de lisibilité actuel ne s'éternise pas ! En ce qui nous concerne, nous avons continué

tout au long de l'année à faire part de notre conception d'un fonctionnement communal équilibré et privilégiant l'intérêt général. C'est pourquoi nous avons soutenu les projets qui nous semblaient légitime et allaient dans le sens des besoins des Yffiniacais. Nous sommes pragmatiques et des aménagements comme le centre bourg (même s'il était important de faire quelques mises aux normes) aura dans un premier temps généré un longue gêne aux habitants et au final améliorera-t-il les choses ? Ce qui est certain, c'est qu'il mettra en opposition différentes populations, quand l'objectif avoué est d'améliorer le vivre ensemble. Pour nous l'objectif doit-être d'attirer de

nouveaux résidents dans notre commune, de leur offrir un éventail de services, des commerces variés le tout en gardant notre identité d'Yffiniacaise . Il nous semble dommage que la création de St Brieuc Armor Agglomération se construise au détriment de notre autonomie et de la proximité. Mutualisation ne veut pas forcément dire centralisation ! C'est pourquoi en cette période que nous espérons joyeuses pour tous, nous vous souhaitons de Bonnes Fêtes de fin d'année à tous.

Prenez contact ou rendez-vous avec nous :
 André Rabet 06 80 10 15 63, Laurent Boulay
 06 07 37 10 27 ou sur notre site
 « yffiniac pour vous.fr »

Etat Civil

NAISSANCES

- 07/10 - Jupiter Lemaistre Tisserand,
26 rue du Général de Gaulle
21/10 - Chloé Boulnot, 5 rue Théodore Botrel
28/10 - Mylla Moussa, 10 rue du Haut des Champs
04/11 - Juliette Simon, 8 rue Bellevue Saint-Aubin
05/11 - Noa Geffray, 21 rue des Euphorbes
11/11 - Gaéa Rousseau Roy,
36 bis rue du Général de Gaulle
16/11 - Enzo Huby, Le Vaugas

Urbanisme

DÉCLARATION PRÉALABLE

- M. Pecheux Hubert, 21 rue de Carvidy,
isolation thermique par l'extérieur
- M. et Mme Le Marechal Roger et Claire,
4 rue Julien Quintin
modification des ouvertures, démolition du poulailler,
remplacement de la toiture d'une annexe
- M. et Mme Tinevez Jean-Michel,
10 avenue Georges Pompidou
isolation thermique par l'extérieur
- M. Pincemin Maurice, 5 rue du Champ Pigeon
isolation thermique par l'extérieur
- M. Lavigne s/c de M. Lemoigne Jean-Luc,
Le Grand Carvidy, division en vue de construire

PERMIS DE CONSTRUIRE

- M. et Mme Delachienne François et Odile,
8 rue Julien Quintin, extension maison habitation
- M. et Mme Quintin Daniel, 21 rue de la Croix Bertrand,
carport

PERMIS DE DÉMOLIR

- Epf Bretagne, 15 place de l'église, démolition totale du
bâtiment existant

Conciliateur de justice Prochaine permanence

Jean-Claude Lemièrre, conciliateur de justice,
tiendra sa prochaine permanence
mercredi 20 décembre à la mairie.
Sur rendez-vous au 02 96 72 60 33

Installation d'une sage femme sur la commune

Camille Jus, sage-femme libérale, vous in-
forme de son installation au n°32 rue René
Coty (villes Hervé) depuis le mois de sep-
tembre dernier. Tél. 06 43 69 70 42



Chaque 3^e dimanche du mois : rassemblement de véhicules anciens Parking
Hyper U

DECEMBRE

SAMEDI 3 ET DU 8 AU 10

Téléthon (voir page 10)

LUNDI 4 à 19h

Conseil municipal - Salle du conseil

VENDREDI 8

Assemblée générale - Salle Triskell (Yffiniac Judo)

DU 8 AU 10

Téléthon (voir page 10)

DIMANCHE 10

Repas - Salle Croix Bertrand (Comité Haut Yffiniac)

DU 12 DECEMBRE AU 6 JANVIER

Exposition Alexis Le Borgne - Le Patio (salle d'exposition)

MARDI 12

Père Noël - Salle Trait d'Union (Assmat Ibulles)

JEUDI 14

Repas - Salle des fêtes (Retraités de la Baie)

SAMEDI 16

Noël - Salle Le Vauriault (Comité de la gare)

SAMEDI 16

Théâtre - Salle du Belvédère (Assmat Ibulles)

DIMANCHE 17

Noël - Salle Le Vauriault (Comité des Fraïches)

MARDI 19

Goûter de Noël - Salle Triskell (Gym douce)

Cartes grises et permis de conduire Demandes UNIQUEMENT en ligne !

Depuis le 2 novembre, les demandes de cartes grises et permis de conduire se font EXCLUSIVEMENT sur Internet. Par conséquent, il n'est plus possible d'effectuer ces procédures administratives à la préfecture. Concernant la carte grise, vous pouvez vous adresser à un professionnel de l'automobile habilité pour procéder à l'enregistrement des demandes d'immatriculation (service payant). **Si vous ne disposez pas d'un accès internet**, vous pouvez toutefois utiliser les points d'accueils numériques mis à votre disposition à la préfecture (Saint-Brieuc) et dans chaque sous-préfecture (Dinan, Guingamp et Lannion).

Plus d'infos sur www.cotes-darmor.gouv.fr

PARUTION DU SILLON

Vos articles doivent nous parvenir au plus tard

le **5** du mois qui précède le mois de parution souhaité.



MAIRIE - Place de la Mairie BP 9 22120 Yffiniac Tél. : 02 96 72 60 33
Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30),
samedi de 9h à 12h (Etat Civil)
accueil@ville-yffiniac.fr / communication@ville-yffiniac.fr - www.yffiniac.com
Directeur de la publication : Michel Hinault
Le Sillon est édité à 2550 exemplaires et imprimé sur papier recyclé.
Distribution : Mairie d'Yffiniac - Création, Impression Roudenn Grafik
Retrouvez ce magazine sur www.yffiniac.com